

DANS LA MÊME RUBRIQUE

- Sélectionner dans la même rubrique -

MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête publique se tiendra du 25 avril au 25 mai.

Sauf contexte sanitaire exceptionnel, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public aux services techniques et de l'urbanisme (6 rue de l'ancienne mairie à Fontenay-sous-Bois) pour recevoir les observations et propositions écrites et orales les :

- > Lundi 25 avril 2022 de 9h à 12h,
- > Vendredi 6 mai 2022 de 14h à 17h,
- > Samedi 14 mai 2022 de 9h à 12h,
- > Mercredi 25 mai 2022 de 14h à 17h.

A cet effet, un registre papier est disponible aux services techniques et de l'urbanisme afin d'y déposer des observations et propositions. Un registre électronique est également disponible à l'adresse suivante :

<https://www.registredemat.fr/modif4-plu-fontenaysousbois> 

Pour plus d'information : <https://www.parisestmarnebois.fr/fr/evolution-des-plu-communales> 

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**